

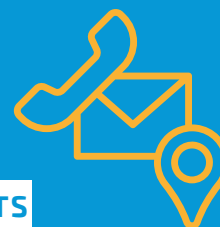
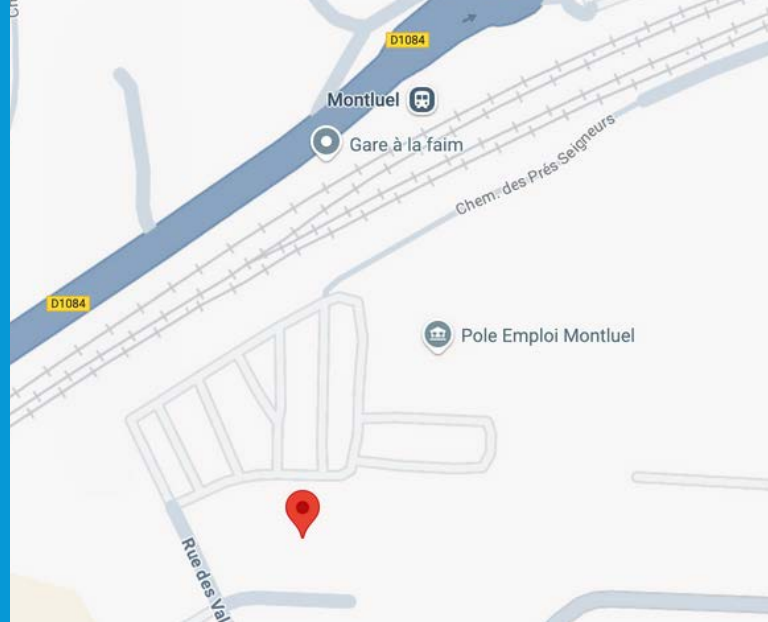
Service d'Accueil de Jour TSA de Montluel

Le **SAJ TSA de Montluel** a pour mission d'aider les adultes autistes à gagner en autonomie au quotidien. Grâce à un accompagnement personnalisé, il favorise l'inclusion sociale et le développement des compétences nécessaires à une vie plus indépendante.

L'une des spécificités du service est l'usage d'activités extérieures variées, telles que des sorties culturelles, des ateliers en milieu naturel, des activités sportives ou des mises en situation concrètes. Ces expériences permettent de renforcer les interactions sociales, d'améliorer les capacités d'adaptation et de favoriser l'épanouissement personnel des bénéficiaires.

En combinant un suivi individualisé et une approche active sur le terrain, le SAJ de Montluel offre un cadre stimulant et structurant pour accompagner chaque adulte autiste vers plus d'autonomie et de bien-être.

**LE POUVOIR
D'AGIR ENSEMBLE**



COORDONNÉES ET CONTACTS

SAJ TSA de Montluel
630 rue des valets
01120 MONTLUEL
saj-montluel@adapei01.fr
04 28 44 10 99

HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE 210 JOURS PAR AN
La semaine le SAJ est ouvert de 9h à 16h
du lundi au jeudi et de 9h à 12h le
vendredi.

Adapei | 04 74 23 47 11
DE L'AIN | 20 Avenue des Granges Bardes
CS77010 - 01007 BOURG EN BRESSE

Service d'Accueil de Jour (SAJ)
TSA de Montluel



**Développer l'autonomie au
quotidien** des personnes avec un
trouble du spectre de l'autisme.



LE POUVOIR D'AGIR ENSEMBLE

POUR QUI ?

Pour des adultes porteurs d'un TSA (trouble du spectre de l'autisme) avec TDI (trouble du développement intellectuel) léger à modéré et ayant au moins 18 ans jusqu'à 60 ans résidents dans le département de l'Ain.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Avoir une notification de la **Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)**
- Avoir un **diagnostic** de TSA avec TDI associé par un **médecin**
- Être **résident** du département de **l'Ain**
- Être âgé d'au moins **18 ans**
- Ne pas avoir de **suivi médicalisé**
- Avoir un projet de vie permettant de développer son **autonomie** et son **autodétermination**



Pas de durée limite d'accompagnement tant que la notification MDPH est à jour.

LES MISSIONS DU SAJ

- Un accompagnement **personnalisé** et **modulable**, coconstruit avec la personne et sa famille et se basant sur les intérêts/envie de la personne ;
- Des **outils de communication adaptés** à chaque personne seront mis en place ;
- Un **espace de transition** à différentes étapes du parcours de vie (au sortir du secteur enfance, après une période de domicile ou une rupture de parcours, suite à une réorientation, ...) ;
- Un accompagnement qui permet de maintenir **ses compétences**, en développer de nouvelles ;
- Un lieu et un temps pour **se récréer**, construire **un lien social** et accéder aux **services de la cité**.

Différents types d'activités seront proposées : activités motrices, cognitives, sensorielles, créatives et sociales.

DOMAINES D'ACCOMPAGNEMENT



LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Au sein du SAJ, en maximisant **l'inclusion dans la cité**
- Développement de **l'autonomie**
- **Autodétermination**
- Activité **physique** et **sportive adaptée**

L'équipe pluridisciplinaire va travailler selon les recommandations de la haute autorité de santé sur l'accompagnement des personnes avec un TSA.

